

COVID-19

politique.union@sonapresse.com

Échos Covid

Par F.S.L.

VACCINS : 3,5 MILLIARDS DE DOSES AUX PAYS PAUVRES



Les producteurs de vaccins contre le Covid-19 Pfizer/BioNTech, Moderna et Johnson & Johnson se sont engagés, hier, au cours d'un sommet du G20 à fournir à prix coûtant ou réduit 3,5 milliards de doses aux pays les plus pauvres en 2021 et 2022. Environ 1,3 milliard de doses devraient être livrées cette année, le reste en 2022. Elles seront accessibles à prix coûtant pour les pays à faible revenu et à prix réduit pour les pays à revenu intermédiaire, ont précisé les responsables des laboratoires à l'occasion du sommet virtuel organisé par la présidence italienne du G20 et la Commission européenne.

ESPAGNE : LES ÉTRANGERS VACCINÉS ACCUEILLIS À PARTIR DU 7 JUIN

L'Espagne laissera entrer sur son territoire, à partir du 7 juin, "toutes les personnes vaccinées", quel que soit leur pays d'origine, a annoncé hier le chef du gouvernement Pedro Sanchez. Les Britanniques, qui fournissent en temps normal le premier contingent de touristes en Espagne, pourront s'y rendre librement à partir de lundi prochain.

ALLÈGEMENT : L'ALLEMAGNE ET LA NORVÈGE S'Y METTENT AUSSI

Boire une bière en terrasse après quelques longueurs de piscine et avant une séance de cinéma en plein air : la vie a repris hier en Allemagne avec la levée de nombreuses restrictions. La Norvège a, elle, annoncé vendredi un nouvel allègement de ses mesures sanitaires à compter du 27 mai. Les bars pourront vendre de l'alcool jusqu'à minuit (contre 21h00 actuellement). Mais il faudra continuer de rester assis et à un mètre les uns des autres.

Protection : les masques de GSEZ pour la santé

Hans NDONG-MEBALE
Libreville/Gabon

DANS le cadre de la riposte sanitaire contre la pandémie de coronavirus, l'entreprise Gabon special economic zone SA (GSEZ), à travers la Fondation Temasek, a remis hier au secrétaire général du ministère de la Santé, Patrice Ontina, une importante quantité d'équipements médicaux. Cette nouvelle dotation qui s'est déroulée à l'Office pharmaceutique national (OPN), vise à renforcer le dispositif déjà mis en place par les autorités sanitaires. En effet, il s'agit d'un lot de 2 millions de masques d'une valeur de 250 millions de francs.

Pour le secrétaire général de la Santé, "c'est une contribution importante dans le cadre de la riposte contre la Covid-19. Le port du masque est une nécessité absolue puisqu'il est question de



La photo de famille à l'issue de la remise du lot de masques, hier à l'OPN.

se protéger et de protéger autrui. Le ministre de la Santé fera une communication relative à la distribution de ces masques". Au terme de cette remise de

masques, le coordonnateur de la prospection de la GSEZ pour le groupe Arise, Olivier N'Goma, a souligné que "le groupe Temasek, à travers certaines de

ses branches au Gabon, a toujours essayé de soutenir l'État gabonais. C'est une période assez difficile, nous avons apporté notre contribution à cette lutte".

UE : que nul n'entre s'il n'est vacciné !

Issa IBRAHIM
Libreville/Gabon

CE qui n'était que l'ordre d'une hypothèse semble se confirmer. Au terme d'une énième séance de négociations, menées à un rythme accéléré, sous la pression du calendrier, les représentants du Parlement européen et des 27 sont parvenus, jeudi soir, à un compromis à Bruxelles : le pass sanitaire ou certificat Covid européen doit entrer en vigueur à partir du 1er juillet 2021 "pour faciliter les voyages au sein de l'Union européenne malgré la pandémie". Très attendu par les pays les plus dépendants du tourisme, et initialement suggéré par la Grèce, ce certificat est destiné à fournir un cadre harmonisé pour faciliter les déplacements dans l'Union dès cet été. Il s'agit d'un document muni d'un code QR indiquant que son titulaire a été vacciné, qu'il a passé un test PCR ou antigénique rapide négatif ou qu'il est immunisé après avoir été

infecté par le Covid-19. Il pourra être disponible sur smartphone mais aussi en version papier. À Bruxelles, l'on souligne que les États membres auront l'obligation d'accepter les vaccins autorisés par l'Agence européenne des médicaments (Pfizer-BioNTech, Moderna, AstraZeneca, Johnson & Johnson) mais seront libres d'en accepter d'autres, comme les vaccins russes Sputnik ou chinois Sinopharm, utilisés en Hongrie, et dans plusieurs autres pays à travers le monde, dont le Gabon. Au départ, le Parlement européen demandait aussi que les détenteurs du certificat sanitaire ne puissent pas se voir imposer de mesures restrictives telles une quarantaine à leur arrivée dans un pays, mais les 27, soulignant qu'il s'agit d'une compétence nationale, voulaient se réserver cette possibilité, par exemple en cas d'apparition d'un variant dans un tiers. S'agissant justement des voyageurs de pays tiers, l'Union européenne, apprend-on, est



L'Union européenne compte mettre en vigueur le Pass sanitaire Covid dès cet été.

en pourparlers avec un certain nombre d'entre eux, dont la Suisse, le Royaume-Uni et les États-Unis, mais aussi avec des organisations internationales comme l'OMS et des associations de transport aérien pour une reconnaissance mutuelle et une interopérabilité des systèmes mis

en place. Ce pass sanitaire encore en discussion figure en bonne place au menu du sommet des dirigeants européens lundi et mardi prochains. L'accord devra être approuvé, selon l'AFP, par le Parlement, dont la prochaine plénière est prévue du 7 au 10 juin à Strasbourg.